



BILAN 2013-2015 DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL



1^{er} octobre 2015

INTRODUCTION

La Politique de développement social de Gatineau a été adoptée le 7 décembre 2010 par le conseil municipal. Toutefois, le plan d'action 2011-2014 n'a été pleinement mis en œuvre qu'en 2013, dans l'attente des ressources humaines pour actualiser les actions, en raison des délais liés à l'embauche des agents de développement des communautés.

La Politique prévoit assurer le suivi des actions en développement social en lien avec les partenaires en vue de permettre la cohérence entre elles, de contribuer à la coordination entre les services municipaux et les partenaires, de proposer des avenues facilitatrices en présence d'obstacles et de produire le bilan de la politique en identifiant les facteurs de réussite et les contraintes. Ce suivi, simultanément à une consultation publique, permettra de proposer un deuxième plan d'action (2016-2018) au conseil municipal.

Le bilan permet d'identifier le niveau de réalisation des actions; on y trouve une appréciation globale des interventions réalisées en lien avec la Politique de développement social. Ce bilan annuel a été élaboré au moyen d'entrevues auprès des intervenants de la municipalité et de partenaires ainsi que par une revue documentaire sous la responsabilité du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC). Rappelons que la Politique de développement social est une politique globale qui intègre de nombreuses politiques et plans d'action. Bien qu'elle soit portée par le SLSDC, la réalisation des actions relève de plusieurs services et partenaires.

LE RÔLE STRATÉGIQUE DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Les agents de développement des communautés, au nombre de quatre, ont pour mandat de contribuer à l'actualisation de la Politique de développement social. Relevant des centres de services, ils partagent toutefois un mandat commun sous supervision professionnelle de la Division qualité de vie et développement communautaire du SLSDC. Ils sont, en quelque sorte, en milieu municipal, les vis-à-vis des organisateurs communautaires des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS). À cet égard, ils interviennent en complémentarité avec ces derniers. Ils ont d'ailleurs été invités à constituer des dyades en intervention sociale en vue de rehausser l'action dans le soutien aux communautés.

L'expérience montre que la présence des agents de développement des communautés permet :

- de mieux appuyer et de contribuer à la création et à la remobilisation d'un certain nombre d'organismes et d'associations, notamment en soutenant les administrateurs des organisations;
- de favoriser une meilleure synergie des actions entre les organismes et de structurer la mobilisation dans les quartiers;
- de favoriser le développement d'un regard spécifique sur les quartiers avec leurs besoins particuliers plutôt qu'une intervention mur à mur sur l'ensemble du territoire de la ville;
- d'accompagner les organismes vers les autres services municipaux au besoin, jouant en quelque sorte un rôle de guichet unique vers les ressources, et réciproquement de soutenir les intervenants municipaux dans leurs relations avec les organisations;
- d'interpeller les autres bailleurs de fonds pour un financement mieux harmonisé;
- de développer des liens de confiance dans les diverses relations entre les organisations et la Ville.

En ce sens, les agents de développement des communautés sont perçus comme des **agents de liaison** entre les organismes et les services municipaux, des **experts** en intervention de milieux, des **porteurs** des besoins des communautés locales et des **catalyseurs** des interventions des différents services et partenaires.

Certains écueils possibles doivent toutefois faire l'objet d'une réflexion continue afin de bien baliser les interventions. On doit notamment mieux définir un modèle de complémentarité entre les agents de développement des communautés, les organisateurs communautaires et autres intervenants terrain. Il faut s'interroger également sur les risques liés au fait d'assumer une fonction reliée au soutien financier de la Ville en même temps qu'un soutien professionnel aux organisations. La Ville de Gatineau est particulièrement innovante dans le soutien aux communautés et, en ce sens, contribue actuellement à développer une nouvelle culture de soutien au développement.

Outre l'action des agents de développement des communautés, la Ville compte également sur l'apport d'un gestionnaire ayant pour fonction de veiller à l'actualisation de la Politique de développement social. Le gestionnaire assume une fonction de coordination professionnelle des agents de développement des communautés bien que ces derniers relèvent hiérarchiquement des centres de services. Il est également responsable de la révision et de l'intégration des différents cadres de soutien financier du SLSDC. La gestion du Plan d'action de Gatineau pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS), décentralisée par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) vers la Ville, est également sous sa responsabilité.

LE BILAN DES ACTIONS

Le niveau d'atteinte des actions constitue en quelque sorte un indicateur des résultats visés par la Politique. Les actions liées à une orientation concourent généralement à l'atteinte de plus d'un des résultats attendus.

ORIENTATION 1 : LE QUARTIER COMME PÔLE DE DÉVELOPPEMENT AU SEIN DES VILLAGES URBAINS ET DES MILIEUX DE VIE CHAMPÊTRE DE LA VILLE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Mobilisation accrue des citoyens à l'échelle des quartiers;
- Augmentation des initiatives citoyennes;
- Hausse de la participation des citoyens dans les processus de consultation de la Ville;
- Hausse du sentiment d'appartenance de la population;
- Intensification des actions et du soutien aux organismes agissant dans les quartiers défavorisés;
- Adaptation des actions municipales à la culture des quartiers, des villages urbains et des milieux de vie champêtre.

Action 1.1 : Développement d'outils visant à soutenir l'appropriation, l'appartenance et la participation sociale dans chaque quartier

1.1.1 Mise en place ou reconnaissance de plusieurs organismes de quartier à l'intérieur de chacun des villages urbains et des milieux de vie champêtre

Émergence et création de comités de résidents de quartiers : communautés Le Baron, Parc de la Montagne, L'Orée du Parc, Pointe-Gatineau, Manoir Lavigne, Seigneurie, district de l'Hôpital.

Soutien et accompagnement dans la relance et la redynamisation : Association communautaire de La Croisée (Aylmer), Association des résidents du Parc Champlain et Initiation citoyenne de Buckingham.

Démarches de mobilisation, d'animation et d'intervention dans les quartiers : Fournier, Mutchmore, Wright, Saint-Jean-Bosco, Notre-Dame, Touraine, Bellevue-Sud, Bellevue-Nord et Saint-René.

Reconnaissance d'organismes (voir actions 6.2.2 et 6.2.3).

Production d'outils : rédaction d'un guide sur les étapes de création d'une association.

Action 1.1 : Développement d'outils visant à soutenir l'appropriation, l'appartenance et la participation sociale dans chaque quartier

1.1.2 Diffusion du Portrait des communautés dans le cadre d'un processus de participation et de définition des enjeux prioritaires

Un total de 152 personnes (employés municipaux et des membres des commissions) ont bénéficié d'une formation :

- Six formations sur la connaissance et l'utilisation du Portrait des communautés rejoignant 70 personnes (gestionnaires et intervenants du SLSDC, du Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) et du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD)). L'évaluation indique un taux de satisfaction dépassant constamment 90 % des participants sur le plan des habiletés acquises, de la pertinence des contenus dans le cadre des mandats municipaux et de la qualité de l'animation;
- Quatre formations conjointes (Portrait des communautés et environnements favorables aux saines habitudes de vie) rejoignant 47 membres des commissions municipales et des gestionnaires et intervenants de services municipaux;
- Quatre formations exclusives sur les environnements favorables rejoignant 35 employés municipaux. L'évaluation des formations indique également un très haut niveau de satisfaction;
- Diffusion et présentation du Portrait des communautés de diverses façons, notamment auprès de certains comités et commissions de la Ville et auprès des tables de concertation sectorielles;
- Mise à jour du Portrait des communautés;
- Développement du Tableau de bord des communautés en lien avec le SUDD;
- Prise en compte du Portrait dans certains outils et processus décisionnels de la Ville.

Action 1.1 : Développement d'outils visant à soutenir l'appropriation, l'appartenance et la participation sociale dans chaque quartier

1.1.3 Disponibilité d'une structure physique d'accueil des initiatives communautaires

Trois projets de développement de centres communautaires en voie d'élaboration et les besoins du milieu ont été validés par les agents de développement des communautés : Bellevue-Sud (Parc La Vérendrye), Gilbert-Garneau, Maison de jeunes Notre-Dame.

Rénovation de Centres communautaires en cours ou terminée : Fontaine, du Plateau, Jean-René-Monette, des Hautes-Plaines, Angers et Manoir-des-Trembles.

Activités de représentation des agents de développement des communautés afin d'assurer des services techniques de base (eau et électricité) dans tous les parcs.

Aménagement de deux nouveaux jardins communautaires pour un total de 17 jardins réalisés; deux autres sont présentement en voie de réalisation.

Une réflexion est en cours quant à un positionnement municipal lié à l'agriculture urbaine.

Action 1.1 : Développement d'outils visant à soutenir l'appropriation, l'appartenance et la participation sociale dans chaque quartier

1.1.4 Ententes entre partenaires pour assurer la disponibilité des ressources humaines en développement

Entente sur un processus de travail entre la Ville et le CISSSO pour assurer la complémentarité des interventions et rehausser les interventions entre les agents de développement des communautés et les organisateurs communautaires.

Neuf ententes Grands partenaires en matière de développement des communautés : Association fraternité du secteur Fournier, Association des résidents de l'Île de Hull, Maison de l'Amitié de Hull, Maison communautaire Daniel-Johnson, Association des résidents du Plateau, Groupe communautaire Deschênes, Centre communautaire Entre-Nous, Comité vie de quartier du Vieux-Gatineau, Centre d'Action Génération des aînés de la Vallée-de-la-Lièvre. Les ententes Grands partenaires établissent des relations privilégiées entre la Ville et les organismes qui bénéficient d'un soutien quasi permanent.

Déploiement et soutien financier de Québec en forme et Avenir d'enfants dans les secteurs d'Aylmer, Gatineau, Hull et Buckingham-Masson-Angers (BMA) (près de deux millions de dollars) en lien avec les interventions de la Ville.

Soutien professionnel et technique à Interquartiers, regroupant huit maisons de quartier.

Resserrement des liens avec la table Concert'Action pour l'arrimage des interventions des organismes et de la Ville.

Élaboration en cours du projet « Habiter mon quartier », dont le but est de créer un environnement stimulant et soutenant en faveur des initiatives des citoyens dans les quartiers de Gatineau.

Action 1.1 : Développement d'outils visant à soutenir l'appropriation, l'appartenance et la participation sociale dans chaque quartier

1.1.5 Prise en charge partagée avec le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) dans la mise en place de revitalisations urbaines intégrées (RUI)

Processus de travail en cours; un projet de recherche pour documenter l'impact de la RUI du Vieux-Gatineau sera aussi réalisé en partenariat avec l'Université du Québec en Outaouais et l'Université d'Ottawa.

Action 1.2 : Analyse des moyens de communication dans une perspective d'adaptation et de soutien à différents organismes et à la population en général

Production d'une analyse stratégique du SLSDC pour joindre plus facilement les clientèles « familles-jeunes-aînés ».

Élaboration en cour du projet « Le communautaire en action », série télévisuelle en collaboration avec la TVC Basse-Lièvre dont l'objectif principal est de valoriser l'action des organismes communautaires.

Action 1.3 : Formation des élus, des gestionnaires, des intervenants municipaux et d'autres réseaux en développement des communautés

Des formations distinctes sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie ont été offertes en lien avec l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, voir 1.1.

Adoption par le conseil municipal de la définition du développement des communautés en contexte municipal.

Tenue d'une journée de réflexion sur les concertations efficaces.

Rencontres des élus par caucus de secteur en vue d'un partage d'informations et d'un arrimage des actions.

Action 1.4 : Analyse de l'offre en formation aux bénévoles et aux intervenants (municipaux et partenaires)

Recension de l'offre de formation complétée.

ORIENTATION 2 : L'ACCESSIBILITÉ À UN LOGEMENT ABORDABLE ET DE QUALITÉ

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Augmentation du nombre de logements sociaux et communautaires de tous types construits annuellement;
- Augmentation du nombre de ménages relogés annuellement à partir de la liste d'attente de l'Office municipal d'habitation de Gatineau (OMHG);
- Amélioration du délai de livraison dans la construction de logements abordables;
- Diversification des options visant le soutien aux ménages;
- Augmentation des interventions sur la salubrité;
- Accessibilité de logements abordables dans le milieu d'appartenance des demandeurs;
- Plus grande diversité sociale et du type de logements dans les quartiers;

Note : Aucune action spécifique n'a été formulée dans le cadre de la Politique de développement social à la suite d'une décision de l'administration municipale précisant que ces actions relèvent de la Politique d'habitation. Le bilan ci-joint fait état des réalisations de la Ville en matière d'habitation en relation avec les résultats attendus figurant à la Politique de développement social.

L'objectif de livraison de 700 logements sociaux et communautaires sur une période de quatre ans (2010-2013) a été atteint. La Ville se donnera un nouvel objectif dans le cadre de la révision de la politique d'habitation.

Le statut de ville mandataire, la répartition équitable des unités par Groupes de Ressources Techniques (GRT) et la réalisation de projets clés en main ont permis d'améliorer les délais de livraison des projets de logements.

Le Service d'aide à la référence au logement (SARL) mis en place sous la responsabilité de l'OMHG est une première avenue visant la diversification des alternatives de soutien aux ménages.

En matière de salubrité, 561 dossiers ont été ouverts en 2011, 435 en 2012, 497 en 2013 et 486 en 2014. Aucune information n'est disponible actuellement sur la nature des plaintes, sur la localisation des logements concernés et sur les interventions réalisées. Toutefois, un rapport sur la salubrité sera produit à l'automne 2015 pour la Commission permanente sur l'habitation.

La liste d'attente à l'OMHG est passée de 1 065 familles en 2011 à 1139 en 2013 et 1098 en 2014. Les logements offerts aux familles en attente se chiffrent à 400 en 2011, 491 en 2012 et 374 en 2013.

L'OMHG a comme obligation de respecter le choix du secteur de résidence des demandeurs; la Ville est partagée en dix secteurs par l'OMHG.

Les données illustrant le type de logement social et communautaire par village urbain seront disponibles dans le cadre du bilan sur la politique d'habitation; la mise à jour de la politique d'habitation a débuté en 2015.

Le bilan relatif à la politique d'habitation (2006-2013) a été déposé en mars 2015 au conseil municipal. L'évaluation des effets de la politique a d'ailleurs reçu un prix Ovation lors du dernier congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Les agents de développement des communautés participent également à des actions liées à l'habitation :

Dans le quartier Fournier, la mobilisation citoyenne a mené à un questionnaire sur le logement. Un comité de résidents et d'intervenants élabore un plan d'action qui prendra en compte la sensibilisation des propriétaires et des locataires à leurs obligations respectives.

Dans le quartier Vieux-Gatineau, une agente de développement des communautés participe à la démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI). L'analyse et la prise en compte des besoins des chambreurs s'intégreront dans un projet de quartier.

Soutien au SUDD dans l'analyse des projets de logements abordables avec soutien communautaire (volet 3) afin d'assurer la prise en compte des indicateurs sociaux du Portrait des communautés et une vision plus globale du logement social sur le territoire de la ville.

ORIENTATION 3 : LA CONSOLIDATION DU TRANSPORT COLLECTIF ET LA DIVERSIFICATION DES MODES DE TRANSPORT

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Hausse de l'usage du transport collectif et des modes alternatifs;
- Important transfert modal de l'automobile vers des modes alternatifs comme le covoiturage, l'autobus, la bicyclette et la marche;
- Offre d'une gamme de produits tarifaires qui respectent la capacité de payer des usagers du transport collectif et alternatif ainsi que des contribuables;
- Augmentation du nombre de personnes profitant de ces produits tarifaires;
- Accroissement de l'accessibilité dans son sens le plus large.

Action 3.1 : Engagement de la Société de transport de l'Outaouais (STO) dans les démarches provinciales présentement en cours pour développer un modèle de tarification sociale durable

Une étude a été réalisée par l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ). En lien avec l'étude, la Société de transport de l'Outaouais (STO) indique qu'elle ne peut agir seule puisque les deux principaux enjeux pour mettre en place une tarification sociale sont l'identification des clientèles admissibles et le financement de la démarche. La STO est à la recherche d'un porteur de dossier pour la suite des choses. Sur le plan municipal, il faudrait un mandat pour identifier les clientèles potentielles ou critères ainsi que les coûts de la mesure en vue d'une décision sur une mise en œuvre conditionnelle à l'octroi du financement.

Une des priorités inscrites dans les plans d'action quadriennaux 2013-2016 de la Politique familiale et de Municipalité amie des aînés (MADA) est de moduler la tarification pour les inscriptions aux activités à l'intérieur d'une tarification sociale. Cette action a été priorisée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés en 2015. Une réflexion est en cours afin de bien circonscrire le mandat à effectuer.

Action 3.2 : Renforcement (consolidation) du lien Est-Ouest et des services hors pointe

3.2.1 Mise en place du planificateur des déplacements (PlaniBus) et disponibilité du planificateur dans les lieux publics

Le PlaniBus est fonctionnel depuis novembre 2010. Des solutions mobiles ont également été mises en place : alertes réseau, Infobus par SMS et site mobile. Une mise à jour plus conviviale est prévue en 2015.

Action 3.2 : Renforcement (consolidation) du lien Est-Ouest et des services hors pointe

3.2.2 Mise en place du programme d'apprentissage à l'utilisation du transport pour les aînés (phase 1), les familles et les nouveaux arrivants (phase 2)

Le programme d'apprentissage consiste en deux trousseaux qui ont été produites et distribuées aux organismes communautaires. L'accompagnement individuel, au besoin, relève des organismes.

Action 3.2 : Renforcement (consolidation) du lien Est-Ouest et des services hors pointe

3.2.3 Développement d'un outil (carte) situant les trajets et les services de proximité en fonction des clientèles des organismes communautaires

La carte du réseau est toujours disponible, mise à jour annuellement et à la disposition des usagers du transport.

Action 3.3 : Développement de mesures favorables aux modes de transport actifs et alternatifs : aménagements cyclables et piétonniers, stationnements incitatifs, développement d'une politique d'intégration du cyclisme au réseau de transport en commun

3.3.1. Développement d'une politique d'intégration du cyclisme au réseau de transport en commun

Réalisation, sous la responsabilité du Bureau de projet Rapibus de la STO, d'une série d'interventions en lien avec l'ouverture du Rapibus : 10,7 km de piste cyclable longeant le corridor, mise en place de supports à vélo dans les neuf stations (175 dont 70 à l'abri des intempéries), aménagement de plusieurs bandes cyclables pour relier la nouvelle piste au réseau existant.

La politique d'intégration du cyclisme n'est pas encore amorcée, mais la Ville a adopté un plan de déplacements durables qui correspond à ce qui était visé initialement.

Réalisation de projets en lien avec le transport actif : Mon quartier à deux roues (Loisir Sport Outaouais), Vélos de quartier (Le Grenier du petit sportif) et Vélos communautaires (Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau).

Étude de la firme MOBIO sur les déplacements sectoriels dans le quartier Terrasse Lakeview.

Action 3.4 : Arrimage du plan d'action « Accessibilité » de la (STO) avec les différents plans d'action de la Ville de Gatineau, notamment ceux de « l'accessibilité universelle » et du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD)

La STO est à terminer la révision de son plan d'accessibilité 2015-2019. Plusieurs consultations ont été faites auprès de divers groupes en lien avec l'accessibilité universelle.

La STO a créé un comité technique d'accessibilité sur lequel siègent des usagers ayant des limitations. Le mandat de ce comité est d'assurer la mise en œuvre des actions incluses dans le Plan 2015-2019.

Action 3.5 : Mise en place d'un mécanisme de concertation sur l'accessibilité au transport, et ce, pour tous les segments de clientèles résidant sur le territoire gatinois

Un comité de travail composé de partenaires du milieu concernés par le transport a été créé lors de l'élaboration du plan de déplacements durables afin de bien représenter et répondre aux besoins du milieu.

Dans les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers, un comité local de la Table de développement social de la Basse-Lièvre documente actuellement l'offre locale de services en relation avec les besoins exprimés par la population et par les organismes. Les quatre priorités du comité sont la tarification sociale, une ligne locale d'autobus, le transport communautaire (membre du Comité de transport communautaire de Gatineau) et le Rapibus.

Dans le quartier Fournier (secteur de Hull), le comité de quartier procède au même type de démarche.

Le PAGSIS a soutenu financièrement la démarche d'élaboration d'une proposition de transport communautaire : documentation des besoins et identification des scénarios en réponse aux besoins.

Soutien au Comité de transport communautaire de Gatineau : élaboration d'un plan d'affaires.

**ORIENTATION 4 : LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE AU CENTRE DE LA QUALITÉ DE VIE
ET L'ÉDUCATION COMME BASE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Augmentation du nombre de projets élaborés et actualisés en partenariat;
- Développement de meilleures collaborations avec les commissions scolaires;
- Amélioration des indicateurs de santé sur la base de la Déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie.

Action 4.1 : Actualisation du plan d'action du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés par le bilan de ses commissions :

Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, Commission Gatineau, Ville en santé, Commission jeunesse, Comité sur l'accessibilité universelle et la Commission des aînés et de la famille

Déclaration d'engagement de la Ville de Gatineau, par voie de résolution, pour de saines habitudes de vie.

Adoption d'une politique alimentaire et révision de l'offre alimentaire dans les infrastructures sportives et les machines distributrices.

Production et diffusion d'un guide d'animation en activité physique et d'un guide sur les collations santé pour les organismes.

Déploiement de 94 défibrillateurs externes automatisés, principalement dans les infrastructures municipales et les véhicules du Service de sécurité incendie.

Soutien financier aux personnes et aux familles pour l'accès aux activités structurées : Programme Accès loisirs-culture, carte Accès Gatineau (volet organisme), accès aux activités des organismes pour les moins de 18 ans.

Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de déplacements durables de la Ville de Gatineau.

Recommandations au conseil municipal pour interdire l'usage de la cigarette électronique dans les infrastructures de la Ville.

Réalisation d'un sommet Jeunesse portant sur les enjeux entourant la vie municipale et la vie scolaire, la communication et la participation citoyenne chez les 12-17 ans.

Note : Un bilan des interventions des commissions et des comités est disponible auprès du SLSDC.

Action 4.2 : Contribution à l'actualisation des plans d'action des partenaires institutionnels en respectant les compétences municipales

Soutien aux projets en persévérance scolaire et participation aux forums sur les bons coups (CSSS de Gatineau et de Papineau).

Collaboration au développement et à la mise en œuvre des plans d'action des tables de concertation sectorielles en lien avec Québec en forme et Avenir d'enfants.

Resserrement des liens avec les commissions scolaires dans le cadre de différents projets et études, par exemple, le projet « C'est parti, je vote » et le « Portrait de l'activité physique et de l'alimentation des jeunes de la région de l'Outaouais ».

Participation à la table Concert'Action, responsable de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental sur les saines habitudes de vie.

Collaboration avec Loisir sport Outaouais dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Mon quartier à deux roues », notamment au sein des camps de jour municipaux.

Mise en place d'une entente spécifique entre Centraide et la Ville dans une démarche concertée de développement social et de lutte contre la pauvreté.

Action 4.3 : Sensibilisation des intervenants des services municipaux aux réalités de la pauvreté et de la précarité et à leurs impacts sur la santé, l'inclusion et la participation sociales

Processus en cours visant la production d'outils liés à la formation de certains groupes d'employés.

Processus de travail en cours avec Centraide Outaouais pour déterminer la possibilité d'offrir une expérience en milieu communautaire à des employés municipaux.

Action 4.4 : Mise en place d'un projet conjoint sur le travail étudiant pour la persévérance scolaire

Adhésion au programme Conciliation travail-études 6-9-15 visant à encadrer le temps du travail étudiant à la Ville afin de favoriser la persévérance scolaire.

Actualisation d'une série d'actions de promotion pour l'inclusion des jeunes : Attention, demain on vote!, Blizzard, Jeunes vétérans, Tags et graffitis.

Mise en place de Gatineau 360 en lien avec les commissions scolaires et les maisons de jeunes pour la reconnaissance de la persévérance scolaire.

Poursuite du programme de reconnaissance de la Commission jeunesse : offre d'une bourse de 250 \$ à chaque école secondaire pour souligner l'engagement d'un jeune et de son effort à faire une différence dans son milieu et être un exemple auprès de ses pairs.

Réalisation d'une série d'actions de promotion pour l'inclusion des jeunes :

- Jeux de la francophonie canadienne, intégration des maisons de jeunes et des maisons de quartier;
- Mise en place d'une mobilisation jeunesse en lien avec les conseils des élèves;
- Mise en place de liens de travail concrets et stratégiques avec les commissions scolaires et les directions d'écoles secondaires;
- Implantation du projet « Attention, demain on vote! » dans les écoles secondaires; sensibilisation à la participation citoyenne.

Soutien notamment du service communautaire de l'Office municipal d'habitation de Gatineau (OMHG) et du Centre de pédiatrie sociale de Gatineau dans la réalisation et l'expansion potentielles de leurs projets en persévérance scolaire.

Mise en œuvre du projet « La persévérance scolaire, l'affaire de tous! » de la Commission jeunesse.

Réalisation en partenariat de cinq capsules vidéo sur la persévérance scolaire.

Action 4.5 : Soutien de la Ville permettant la réalisation d'une épicerie sur l'Île de Hull sur une base de projet communautaire

Développement en cours et attente d'une annonce sur le projet d'épicerie.

Soutien au développement du projet « Marché ambulant ». Ce projet vise la création d'une coopérative de solidarité sociale ayant pour mission la création d'un marché mobile faisant des arrêts dans les quartiers vulnérables ou qualifiés de déserts alimentaires de la ville de Gatineau pour y vendre des aliments de bonne qualité à des prix abordables ainsi que pour y faire la promotion de la saine alimentation.

Actualisation de l'orientation :

Travailler de concert avec le CISSSO, le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) et les organismes communautaires en lien avec la problématique de l'itinérance à Gatineau, particulièrement au centre-ville, de même que sur l'Île Kettle.

Coanimation, avec le CISSSO, du Comité centre-ville rassemblant les organismes qui interviennent en matière d'itinérance et le SPVG dans le but de coordonner les actions et d'améliorer les relations.

Participation au Comité régional intersectoriel de lutte à l'itinérance (CRILI).

Collaboration dans le cadre du dossier sur la judiciarisation des itinérants de la cour municipale.

Soutien au projet d'équipe mobile des partenaires communautaires du centre-ville financé par le PAGSIS.

Le projet de cohabitation urbaine / Le Boisé se poursuit sous la responsabilité d'un comité de coordination formé de la Ville, du Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais (CIPTO) et du CISSSO. Un intervenant a été embauché à temps complet pour soutenir et accompagner les personnes itinérantes dans leurs démarches de réinsertion sociale. Une réflexion pour identifier des solutions à long terme est également enclenchée et un rapport du projet sera disponible en décembre 2015.

ORIENTATION 5 : LA RECONNAISSANCE DU RÔLE SPÉCIFIQUE DE GATINEAU ET DE L'OUTAOUAIS COMME ZONE FRONTALIÈRE

Cette orientation a fait l'objet d'une modification entérinée par le conseil municipal :

**LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT COMME MOYEN D'ANALYSE DES ENJEUX PROPRES À GATINEAU ET À L'OUTAOUAIS
COMME ZONE FRONTALIÈRE ET COMME MOYEN D'ÉVALUATION DES IMPACTS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Reconnaissance du statut de zone frontalière par le gouvernement du Québec et financement des enjeux spécifiques qui en découlent;
- Meilleure couverture de services et efficience de l'action des partenaires en Outaouais.

Action 5 : Invitation à la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) à documenter les impacts de la situation frontalière de l'Outaouais en vue d'une éventuelle négociation avec le gouvernement du Québec

Démarche de représentation de la Ville auprès de la CRÉO pour qu'elle assure le leadership de ce dossier. Dossier mis en attente en lien avec la création d'un Observatoire du développement en Outaouais (ODO).

Collaboration au projet de développement d'un Observatoire, notamment par l'organisation conjointe d'une journée de réflexion (UQO, Centraide Outaouais, CRÉO, CISSSO, Ville de Gatineau).

Modification de l'orientation pour tendre vers la recherche et le développement, en collaboration avec certains services municipaux et ainsi identifier, analyser et documenter les enjeux propres à Gatineau et à l'Outaouais, de même qu'analyser l'impact de nos politiques respectives.

Soutien au projet de concertation régionale en développement social, de concert avec la Fondation Lucie et André Chagnon et les acteurs en développement social de la région de l'Outaouais.

ORIENTATION 6 : LE SOUTIEN À L'ACTION COMMUNAUTAIRE

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Équité entre les organismes dans le soutien accordé;
- Complémentarité et cohérence des programmes des organismes bailleurs de fonds;
- Accroissement du soutien municipal aux initiatives des communautés et aux organismes.

Action 6.1 : Production d'un portrait annuel du soutien accordé aux organismes communautaires par la Ville et les autres partenaires

Lancement du portail Web de la Ville pour les demandes adressées aux programmes de soutien du SLSDC et du Service des arts, de la culture et des lettres.

Action 6.2 : Définition du rôle municipal dans le soutien à l'action communautaire

6.2.1 Soutien à la mobilisation modulé par personne et selon le taux de défavorisation

Un programme de soutien spécifique a été développé à l'intérieur du Cadre de soutien à l'action communautaire. Le programme de soutien à la mobilisation, en référence avec le Portrait des communautés, accorde un soutien financier en tenant compte du nombre d'habitants et de l'indice de défavorisation du ou des quartiers concernés.

Action 6.2 : Définition du rôle municipal dans le soutien à l'action communautaire

6.2.2 Soutien à des projets liés aux orientations

6.2.3 Soutien au fonctionnement d'organismes de quartier

De 2013 à 2015, une somme totale de 1 240 058 \$ a été accordée en soutien aux organismes par l'entremise du Cadre de soutien à l'action communautaire.

Dans le cadre du Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS) décentralisé à la Ville par la CRÉO, une somme de 1 270 945 \$ a été répartie auprès de 17 organismes (18 projets) de Gatineau.

Action 6.3 : Négociation entre les organismes bailleurs de fonds en visant la complémentarité et la cohérence des programmes en consultation avec les organismes communautaires

Processus de travail en cours avec Centraide Outaouais, premières approches faites auprès de la Fondation Lucie et André Chagnon et du CISSSO.

Documentation des enjeux actuels du financement des organismes pour un éventuel « Rendez-vous du développement des communautés » (états généraux).

CONCLUSION

L'information sur le niveau de réalisation des actions montre que la quasi-totalité des actions est en cours et que l'actualisation de la politique de développement social est plutôt bien engagée. Nombre de ces actions feront également l'objet d'une intervention continue tout au long de la réalisation du plan d'action. Toutefois, bien que quelques indicateurs de suivi des actions aient été développés, l'exercice n'est pas complet et il n'existe pas actuellement d'outils pour colliger quantitativement et qualitativement certaines interventions spécifiques comme celles des agents de développement des communautés.

Les commentaires recueillis auprès de différents intervenants et partenaires suggèrent que l'adoption de la politique de développement social a eu un effet symbolique majeur, confirmant l'engagement officiel de la Ville pour une vision intégrée du développement axée sur l'inclusion et la participation sociales de tous et de toutes. Cet engagement prendrait également un visage plus large que celui des loisirs municipaux et serait davantage celui de l'ensemble de la Ville. En ce sens, le lien de confiance envers la Ville se serait affermi malgré des attentes qui peuvent diverger ou bien auxquelles la politique ne répond pas en tout ou en partie. À cet égard, la question du niveau de soutien financier aux organismes a été identifiée.

Au-delà de cette valeur symbolique, sur le terrain, la présence de la Ville serait nettement plus forte – et sentie – en soutien et en partenariat avec les organismes et autres institutions. L'action de la Ville favoriserait, en relativement peu de temps, une coordination plus forte et une meilleure synergie dans les interventions. Cette action contribue également à une réflexion de l'ensemble des organisations du milieu sur la concertation dans les territoires; elle favorise un questionnement sur les façons de faire entre organismes pour mieux atteindre un rehaussement global et une meilleure cohésion des actions et des résultats dans les quartiers et les secteurs de la ville. À l'interne, des progrès sont notés pour un meilleur arrimage et une complémentarité accrue entre les services municipaux en vue de mieux faire converger les interventions et de renforcer la qualité de vie sous deux angles, celle des citoyens sur le plan personnel ou comme groupe spécifique et celle des communautés comme telles.

Enfin, la consultation publique de la Ville, tenue en mai 2015, en vue de l'élaboration du Plan d'action 2016-2018 de la Politique de développement social a été l'occasion pour les citoyens et citoyennes de porter un regard sur l'évolution des questions liées au développement social à Gatineau au cours des dernières années. Sans être exclusivement redevable à la Politique de développement social, cette évolution y est fortement liée aux dires des participants et participantes à la consultation. Les effets suivants ont été mis en évidence :

- Des quartiers plus actifs offrant une grande diversité d'activités favorables à l'inclusion sociale;
- Le développement de liens de confiance et un meilleur arrimage entre les partenaires;
- Des services municipaux un plus accessibles notamment en matière de loisirs, sports et développement des communautés;
- Des communautés et des organismes et associations mieux soutenus, au plan professionnel, technique et financier;
- Une accessibilité au logement bonifiée malgré des défis persistants;
- Des gains en transport collectif et actif, mais en partie au détriment de la proximité dans les différents secteurs, surtout en période hors pointe;
- Une disponibilité accrue des jardins communautaires.

En bref, la politique de développement social est perçue comme la clé de voûte favorisant la convergence des actions entre les services municipaux et l'ensemble des partenaires du développement social.